

Compte-rendu CTL du 06/03/2012

Sous la présidence de François BERGES, un Comité Technique Local (CTL) était convoqué le Jeudi 07/06/2012 à partir de 9H (Caen - Gambetta – Salle 411)

Une déclaration liminaire a été lue par l'Union portant sur les suppressions d'emploi et les conséquences sur les mouvements de mutation ainsi que sur la fermeture programmée de la Trésorerie Principale de Bretteville sur Laize . ([Lien](#))

Concernant cette fermeture, François BERGES a indiqué aux représentants de l'Union, qu'il était dans l'attente de la décision de la Centrale sur cette proposition de fermeture. La réponse est attendue prochainement et les représentants du personnel en seront informés.

Ordre du jour du CTL :

- Adoption Procès Verbaux du CTPD du 19/09/2011 et du CTL du 12/01/2012
- Rapport d'activité 2011
- Campagne Impôt sur le Revenu 2012
- ISF : Nouvelles modalités de déclaration et de paiement
- Questions diverses

■ Rapport d'activité

Une nouvelle fois, ce rapport nous a été présenté avec un sentiment affiché d'autosatisfaction de la part de la Direction, alors que les suppressions d'emploi pèsent sur les résultats et sur la sérénité de notre équipe directionnelle.

◆ Point sur les missions de la filière Gestion Publique

Le bilan 2011 de ces missions a provoqué des interrogations de la part des élus des représentants du personnel.

La Direction se décharge auprès de la Centrale du problème des nombreuses heures écrêtées aux agents de trésorerie. A ce jour : **aucune décision** n'a été prise au niveau national.

La mise en place de TIPI (Recouvrement par INTERNET des produits locaux – Garderie, cantines....) apporte de **nouvelles difficultés** de gestion dans les trésoreries rurales.

Un **remaniement des effectifs** du service CSP est inéluctable suite aux conclusions de l'audit réalisé en 2011 sur ce service.

Une nouvelle demande de l'Union a été faite afin que les trésoreries reçoivent les fichiers « CHORUS Dépenses » filtrés avant leur envoi aux postes comptables, et aménagés pour obtenir enfin les tiers versants. Attendons !!!!

◆ Point sur les missions du Pôle Fiscal

Les résultats sont bons grâce aux efforts des agents dicit la Direction. Toutefois, des problèmes sont récurrents en contrôle fiscal, hypothèques et recouvrement.

Les CH sont actuellement en **déficit de personnel** en raison d'une suppression massive d'emplois « ciblée » par la Centrale et dénoncée par l'Union. Aujourd'hui, le retard accumulé et la

reprise conjuguée du marché de l'immobilier mettent en péril le bon fonctionnement de ces services en charge de la publicité foncière.

Par exemple à ce jour, une des CH de Caen montre **100 jours de retard !!!!**

C'est pourquoi la Direction fait appel à la Brigade Nationale d'Intervention et de Publicité Foncière, ainsi qu'à la **solidarité des collègues** des autres sites pour tenter d'enrayer cette fuite en avant.

L'Union a déploré **l'absence** (volontaire?) des résultats des missions assurées par le PRS dans le bilan présenté, ainsi que **l'omission** (une nouvelle fois volontaire ?) de la mission accueil de l'ensemble des services de la DRFIP de Basse Normandie et du Calvados.

Pour remédier aux **défaillances** du contrôle fiscal externe, il a été mis en place un comité local de programmation constitué des acteurs du terrain et animé de façon conjointe par les chefs de Brigade et celui du PCE.

Faisant suite au [Groupe de Travail national «Patrimoine» du 29 mai 2012](#) exposé par **L'Union** la Direction conteste avoir connaissance de la date et des modalités de fusion du service « Enregistrement » avec l'une des CH du département.

En ce qui concerne la création d'un pôle départemental corrélé Revenu/Patrimoine intégrant les services de Fiscalité Immobilière (FI), Brigades FI, Cellules CSP-DFE, et gestion de l'ISF, la Direction nous indique n'avoir **aucune connaissance** des calendriers et modalités d'éventuelles mises en place de la part de la Centrale. Voici une **non-réponse** qui n'est pas de nature à rassurer les agents concernés par cette réorganisation des services.

Par suite, ont été évoqués une nouvelle fois par **L'Union**, les **difficultés** provoquées par l'application GAIA auprès des agents des SIP et GFU utilisateurs. La Direction reconnaît des **dysfonctionnements** et va diligenter une enquête.

Aucune réponse de la part de la Direction au questionnement de **L'Union** sur l'absence remarquée dans le bilan, de la charge de travail provoquée par les demandes de remises gracieuses, souvent suivies de saisine au Conciliateur.

■ **Concernant la campagne d'impôt sur le revenu 2012**

L'Union est ravi d'avoir obtenu le 7 juin 2012 la note d'organisation de la campagne d'impôt sur le revenu qui s'est achevée officiellement le..... 31/05/2012 !

Le nombre de jours fériés a provoqué un retard dans le dépôt des déclarations et la venue des contribuables. Ainsi la campagne de saisie s'en trouve resserrée. Mais nous n'aurons **pas de délai supplémentaire !!!**

L'impact de la campagne sur les Guichets Fiscaux Uniques (GFU) est réel mais pas reconnu par la Direction puisque les contribuables « *très bien éduqués* » ne posent que des questions simples à hauteur de 95%. Cette constatation est en contradiction avec les échos que **L'Union** a obtenu de la part des collègues des trésoreries de proximité de ce département.

Aucune information ne nous a été communiquée sur le scannage expérimental des déclarations de revenus.

Concernant la saisie des bases de l'ISF dans la 2042-C **aucun bilan** n'est disponible à ce jour, le volume de saisie étant insuffisant. La Direction s'attend à 1.995 déclarations 2042C sur le département.

■ **ISF : Nouvelles modalités de déclaration et de paiement**

A compter de 2012, deux systèmes déclaratifs et de recouvrement de l'ISF vont coexister (Art. 885W et 1723 ter-00 A du CGI).

Afin d'être en cohérence avec la logique d'interlocuteur unique des particuliers, la Direction a décidé que la gestion de l'ISF sera dorénavant assurée par les SIP et non plus par les SIE.

Pour les contribuables dont le patrimoine imposable sera compris entre 1,3 M d'€ et 3 M d'€, le recouvrement sera assuré par le même service que l'impôt sur le revenu (SIP ou Trésorerie). A partir de 3 M d'€ de patrimoine imposable, l'ISF sera auto-liquidé par le contribuable comme les années précédentes (Dépôt d'une déclaration ISF avec le paiement) auprès du SIP du domicile du redevable au 1/01 de l'année.

L'Union a dénoncé ce **transfert de charge sans transfert de moyen** pour assurer cette nouvelle mission.

■ Questions diverses

◆ Les élus de **l'Union** se sont inquiétés des **conditions de travail** de nos collègues agents de service des services communs de la Direction qui se voient confier, dorénavant, la gestion des espaces verts de tous les sites du département depuis la dénonciation des marchés publics y afférents suite aux restrictions budgétaires.

◆ D'autre part, la **décrépitude avancée des photocopieurs** qui ne permettent plus aux agents de travailler dans de bonnes conditions, a été déplorée. François BERGES a demandé qu'un effort budgétaire soit réalisé sur ce point.

◆ A la demande de **l'Union**, la Direction a indiqué que le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est en cours d'actualisation et sera présenté en octobre au Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS-CT) et préalablement au CTL. Toutefois, nous espérons que les chefs de service qui avaient été « invités » par la Direction, à faire participer largement leurs agents à la mise à jour, auront suivi cette recommandation.

◆ Diverses questions immobilières ont été évoquées par **l'Union**, notamment l'ouverture du portail du Centre des Finances Publiques de Bayeux non-assurée dès 7H30 (Interventions récurrentes depuis des années), les fenêtres cassées dans les étages de Caen-Délivrande, et la soufflerie de l'accueil de Délivrande.

Ont également été évoqué les problèmes de chauffage à Vire en raison de l'âge de la chaudière (Datant de1964!!!!), ainsi que le dysfonctionnement du digicode de la porte intérieure au Centre des Finances Publiques de Lisieux.

Fin des travaux du CTL : 13h45

Ont siégé à ce CTL pour l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires Calvados :

Christophe CUSSET, Brigitte FREYSS, Brigide GUYON, Florent CANTELOUP, Annie BINARD, Christine CAILLEBOTTE et Agnès BRAUNSHAUSEN.